

CAPN 5 du 5 février 2015

Barème évaluation et intégration

Déclaration liminaire

Les inconditionnels de l'austérité en sont pour leur frais !

Le peuple Grec a fait souffler un vent de panique sur les marchés financiers en choisissant Syriza pour rompre avec la politique de type " troïka " qui étouffe le pays depuis plusieurs années.

Les menaces, injonctions et autres tentatives d'ingérences exercées par le duo Juncker-Merkel n'y auront donc rien changé !

Par la seule voie démocratique, le peuple grec a fait vaciller le colosse libéral et son cortège d'agences de notation.

Il ne reste plus qu'au gouvernement français dont le 1^{er} représentant a salué le résultat des élections en Grèce à s'inspirer des réformes promises par A. Tzypras à son peuple...

Electoralement parlant toujours, les urnes de la DGFIP ont livré leur verdict : les géomètres ont encore choisi de faire confiance à la CGT pour plus de 2 collègues sur 3.

La montée des corporatismes et autres replis identitaires, symptômes d'une société en crise, n'affectent pas les résultats électoraux de notre CAP. Toutefois, notre syndicat aura largement fait les frais d'une crise interne opportunément accentuée par une campagne médiatique bien orchestrée. Cela n'entame nullement notre activité, et nos revendications : il s'agira de toujours autant les faire vivre, mais avec moins de droits ! Sacré challenge, mais nous sommes prêts !

Des bruits courent... et quand ils courent au sein de la DGFIP, ce n'est jamais sans cause ni sans effet (le " ni-ni " DGFIP). Ainsi le gouvernement envisagerait-il de rendre obligatoire la télé-déclaration ? Sur ce sujet, notre syndicat a interpellé le DG et a eu la désagréable impression que celui-ci restait assez obscur dans ses explications. Il n'empêche que la sacro sainte égalité des citoyens devant l'impôt en prend pour son grade ...

La circulaire sur les horaires d'ouverture de l'accueil physique à la DGFIP du 22 octobre 2014 mise en application de façon précipitée a des effets désastreux. Mettant à mal les conditions de travail des agents d'accueil, la qualité de la réception, et le service public dans son ensemble, cela n'aura provoqué qu'un report de la visite des contribuables sur les jours suivants la fermeture. Dans le même temps les agents ne disposent de guère plus de latitude pour effectuer les tâches qui leurs sont dévolues, happés par les nombreux appels téléphoniques réponses à fournir aux divers courriels.

Monsieur Macron, " presti dégefip ateur ", a réussi un tour de force. Il a transformé les notaires en rebelles, sauveurs des droits de l'usager, au point d'être en mesure de bloquer notre belle maison. Une telle performance prouve bien que par manque de moyens humains, les services, face à une telle masse de contentieux d'attribution, vont devoir jeter l'éponge.

Montreuil, le 24 février 2015

Syndicat national
CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

• dgfip@cgt.fr

• www.financespubliques.cgt.fr

• Tél. : 01.55.82.80.80

Ces demi-annonces et mesures ont des effets parasites sur le dialogue social. Les représentants des personnels et les personnels eux-mêmes, dans ce contexte budgétaire contraint, et son cortège de réduction d'effectifs, voient immédiatement où tout cela va très rapidement les conduire.

Dans le contexte actuel de suppression massive d'emplois à la DGFIP, pensez-vous qu'il faille poursuivre votre néfaste réforme SIP/CDIF ? Pour la CGT Finances Publiques, la réponse est clairement non ! D'autant que ce choix impacte directement des missions qui engagent la crédibilité de notre administration. Nous pensons ici plus particulièrement à la RPCU et aux révisions, P et H. Qu'attendez-vous pour envoyer des signes forts en direction des services afin de leur garantir que la réussite de ces objectifs vous tient au moins autant à cœur qu'aux petites mains qui font la DGFIP ? Votre réponse par l'intermédiaire de PATD ambitieux est, soyez-en sûrs, attendue.

La CAP traitant des barèmes, réunie aujourd'hui, confirme pour la seconde année consécutive la lente extinction du corps, en attribuant de nouveau des mois de réduction supplémentaires à un certain nombre de directions.

A ce sujet, la réaction d'un certain nombre de chefs de réseau est pour le moins curieuse : au lieu de se réjouir et attribuer la totalité des réductions (gage assuré d'un nombre d'appels restreints qui fait toujours bien dans le paysage), ils ont choisi, drapés dans leur rôle de gardien du temple, et au nom de " l'égalité des agents devant la procédure d'évaluation ", de ne pas utiliser la possibilité de majorer tous les géomètres.

Ils en avaient pourtant les moyens ; mais hélas, l'exercice est si tentant qu'il faut encore et toujours apprécier " les mérites comparés " et autres " manières de servir ".

Ramené à l'approche indemnitaire, le mérite reste donc le cheval de bataille de la DGFIP, et avec lui, l'idée de " modulation ", que nous combattons constamment.

Il existe à l'évidence une approche mono-angulaire, quasi-jouissante, de tout chef de service vis à vis de

l'exercice évaluation - notation. Ce " pouvoir " va donc jusqu'à une forme d'autocensure, quitte à faire le deuil budgétaire de mois de réduction : dans un contexte hypertendu, chacun appréciera la logique de fond.

Dès qu'il s'agit en effet d'améliorer, d'une manière ou d'une autre d'ailleurs, le pouvoir d'achat des agents, la DGFIP peut continuer à compter sur une hiérarchie très friande de brider, voire briser, toute velléité de reconnaissance.

Nous vous demandons donc instamment d'attirer immédiatement après notre CAP, l'attention des directions pour qu'à qualité de travail égale (voire bien souvent commune), toutes les possibilités de réduction soient utilisées, et non thésaurisées. Cela permettra de déminer un exercice rendu scolaire par les attitudes évoquées ci-dessus.

Notre CAP doit également traiter de " l'accueil " d'un agent dans le corps des géomètres. Bien que la possibilité soit aujourd'hui offerte aux collègues, votre décision soulève aujourd'hui de nombreuses interrogations : n'auriez-vous pas ouvert la boîte de Pandore ? La CGT a combattu la loi Sarkozy dite " mobilité ", et vous répondiez alors que cela " aurait du mal à se décliner à la DGFIP " : administration technique, sur-compétente, dotée d'un réel savoir faire, dont la maîtrise des évolutions législatives exclut de fait toute possibilité d'accueil via " la mobilité ", disiez-vous...

En fait vous vous permettez de l'appliquer " de l'intérieur "... Votre souci nous semble, relever d'un pur effet d'affichage : on l'a fait, on sait le faire ! Nous sommes " modernes " !

Peu importe finalement si les collègues tentés par l'aventure s'en sortiront ou pas : la vitrine doit rutiler, quelle que soit l'état de l'arrière boutique ! Notre expression écrite, vous l'aurez compris, rappelle le fond de nos revendications. Ce n'est qu'une introduction à la discussion que nous allons engager, et elle sera serrée : la CGT restera cohérente avec les positions prises à un moment donné, et totalement assumées.